TOUS LES EMBALLAGES VONT DANS LA POUBELLE JAUNE*



***SANS EXCEPTION**

Pots, barquettes et films plastiques, capsules de café, papiers alu, gourdes de compotes......
Plus d'info: www.agglopole-provence.fr / 04 90 44 77 90











COMMUNIQUE DE PRESSE

18/12/2018

COLLECTE DES DECHETS

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Suite à un appel à projets lancé par Citeo, le Conseil de Territoire du Pays Salonais a été retenu pour la mise en place de l'extension des consignes de tri sur ses 17 communes. Cela signifie qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, tous les emballages iront dans les bacs ou colonnes jaunes.

Concrètement, en 2019, les habitants du Pays Salonais pourront mettre tous les emballages (pots de yaourt, barquettes, films plastiques, capsules de café, papiers alu, gourdes de compotes, tube de dentifrice...) dans les bacs jaunes individuels ou collectifs ou les colonnes jaunes des points d'apport volontaire.

Avec 17 kg par habitant d'emballages ménagers triés en 2017 (hors verre), contre 16,5 kg / habitant au niveau national, le tri en Pays Salonais est en augmentation constante.

Ces nouvelles consignes qui simplifient le geste doivent permettre d'augmenter fortement le tri. Jusqu'à présent, concernant les emballages en plastique, les habitants ne pouvaient trier que les bouteilles et les flacons (40% des emballages plastique). Désormais, c'est 100% des emballages en plastique qui pourront être triés. Ce nouveau dispositif devrait avoir un fort impact environnemental en permettant à tous ces emballages de retrouver une seconde vie par le biais de la filière de recyclage, plutôt que de finir leur course au centre d'enfouissement avec les ordures ménagères. Néanmoins, ces emballages étant légers, l'augmentation des tonnages de la collecte sélective est estimée entre 5 à 12.

Les déchets triés seront acheminés au Centre de tri Paprec situé dans le Gard, puis séparés par familles de matériaux et envoyés vers les différentes filières de valorisation.

Quelques exemples:

- > l'aluminium est refondu en pièces automobiles, en mobilier de jardin, en nouveaux emballages... (1 tonne d'aluminium recyclé = 2,4 tonnes de minerai (bauxite) économisé) ;
- > les briques alimentaires deviennent du papier sanitaire, de l'essuie-tout, des enveloppes... (1 tonne de briques alimentaires recyclée = 2 tonnes de bois économisées) ;
- > les cartons sont transformés en nouveaux cartons (1 tonne de carton recyclé = 2,6 tonnes de bois économisées) ;
- > Le plastique transparent est recyclé en fibres polaires ou synthétiques (1 tonne de plastique recyclée = 600 à 800 kg de pétrole brut économisés)
- > Le plastique opaque est transformé en tuyaux, des meubles, des bacs de collecte du tri, des arrosoirs.... (1 tonne de plastique recyclée = 600 à 800 kg de pétrole brut économisés)

Pour informer les habitants, un plan de communication va être mis en place : affichage, bulletins municipaux, informations auprès des bailleurs sociaux, communication presse...

CONTACT PRESSE